



Conseil économique  
et social

Distr.  
GÉNÉRALE

E/CN.17/1997/18  
24 février 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
Cinquième session  
7-25 avril 1997  
Point 4 de l'ordre du jour provisoire\*

PRÉPARATIFS DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
CONSACRÉE À UN EXAMEN D'ENSEMBLE ET A L'ÉVALUATION DE L'APPLICATION  
D'ACTION 21

Note verbale datée du 18 février 1997, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent des Pays-Bas auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de l'Organisation des Nations Unies a l'honneur de communiquer le résumé du Président de la quatrième Réunion du groupe d'experts des questions financières concernant Action 21\*\*. Cette réunion, qui s'est tenue du 8 au 10 janvier 1997 au siège de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) à Santiago (Chili), était coparrainée par le Gouvernement chilien et le Royaume des Pays-Bas en coopération avec la CEPALC, la Banque interaméricaine de développement et le Département de la coordination des politiques et du développement durable du Secrétariat de l'ONU.

Il s'agissait de la quatrième d'une série de réunions d'experts qui se sont successivement tenues à Kuala Lumpur du 2 au 4 février 1994, à Glen Cove, New York (États-Unis d'Amérique) du 15 au 17 février 1995 et à Manille du 6 au 8 février 1996. Cette quatrième réunion a abordé les mécanismes financiers permettant actuellement d'appliquer le programme Action 21 et a permis de formuler des recommandations concernant les mesures à prendre, qui seront présentées au Groupe de travail spécial intersessions de la Commission du développement durable, lequel se réunira du 24 février au 7 mars 1997, puis à la Commission elle-même à sa cinquième session, qui se tiendra du 7 au 25 avril 1997.

---

\* À paraître sous la cote E/CN.17/1997/1.

\*\* Le document n'est distribué que dans la langue dans laquelle il a été présenté.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le résumé ci-joint du Président comme document officiel de la Commission du développement durable à sa cinquième session, au titre d'un point de l'ordre du jour approprié.